

E.3 Efficience énergétique



Contexte et enjeux

Les besoins actuels en énergie sont élevés, en particulier parce que son faible coût jusqu'à présent en a induit un usage peu modéré. Aujourd'hui, le potentiel d'économie d'énergie thermique par optimisation et assainissement du parc immobilier communal se monte à environ 15 GWh/an, soit près de 20% de la consommation actuelle. De même, les besoins en énergie électrique pourront être avantageusement réduits par exemple à travers une utilisation rationnelle d'appareils efficaces et adaptés, un arrêt du fonctionnement hors utilisation et une gestion optimisée. Toutes ces démarches de réduction des besoins en énergie augmentent l'autonomie et la résilience tout en réduisant l'exposition aux variations de prix.

Objectifs 2030

Réduire les besoins en énergie thermique et électrique, à travers des mesures de sobriété et d'efficience. Sans réduction, il sera difficile voire même impossible de répondre à la demande actuelle avec des énergies renouvelables.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune			Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 : ~1'200	Scope 2 : ~1'100	Scope 3 : Non	Non

Mesure(s)

- E.3.a Efficience énergétique industrielle
- E.3.b Efficience énergétique des bâtiments communaux
- E.3.c Efficience énergétique des logements et des commerces

Coûts estimatifs

Planification : ~CHF 30'000.-	une partie des coûts n'est pas portée par le Plan climat communal
Réalisation : ~CHF 30'000.-	une partie des coûts n'est pas portée par le Plan climat communal